



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E65437

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2024

ÉDITÉ LE 29/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1984

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/10/2023
41 466

Raison sociale : ENTREPRISE BODIGUEL GAUVIN

LIEU-DIT 2 LA BELLE ALOUETTE
35550 SAINT-GANTON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 331532408 RCS Rennes

Siret : 331 532 408 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 00 1606

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5836883904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5836883904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 02 99 08 71 90

Portable :

Site Internet : www.bodiguel-gauvin.com

E-mail : contact@bodiguel-gauvin.com

Responsabilité légale :

GAUVIN AUGUSTIN GÉRANT / RABU PATRICIA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	08/12/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/03/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/10/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	08/12/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.